#

* Datum : 03-07-2008
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2008729320
* Auteur :

Tribunal de commerce de Bruxelles

Ouverture de la faillite, sur aveu, de : Euro Techno Company SPRL, rue Alfred Stevens 100, 1020 Bruxelles-2.

Numéro de faillite : 20080950.

Date de faillite : 13 juin 2008.

Objet social : tearoom.

Numéro d'entreprise : 0438.160.480.

Juge-commissaire : M. De Moor.

Curateur : Me Broder, Armand, Dieweg 274, 1180 Bruxelles-18.

Dépôt des créances : dans le délai de trente jours à dater du prononcé du jugement, au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles, rue de la Régence 4, 1000 Bruxelles.

Fixe la date pour le dépôt au greffe du premier procès-verbal de vérification des créances au mercredi 23 juillet 2008.

Les personnes physiques qui se sont constituées sûreté personnelle du failli, ont le moyen d'en faire la déclaration au greffe conformément à l'article 72ter de la loi sur les faillites.

Pour extrait conforme : le greffier en chef, J.-M. Eylenbosch.